L'ABEILLE.

JOURNAL POLITIQUE, COMMERCIAL, & LITTERAIRE.

Imprimé par F. DELAUP, *et publié tous les jours, rue St.-Pierre No. 94, entre Royale et Bourbon.*

No. 161. NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI, 1er. AVRIL 1829. Vol. II.

Conditions:—L'ABEILLE paraît tous les jours. Le prix de l'abonnement est d'une piastre par mois, payable à la fin de chaque mois.

On peut s'abonner également à l'année, à raison de $10, en payant chaque semestre d'avance.

Ceux qui désireront cesser de recevoir la feuille, devront en prévenir l'Editeur, ou ses correspondants; les abonnés de la ville à la fin du mois, et ceux de la campagne six jours d'avance. On continuera à envoyer la feuille à ceux qui ne feraient pas connaître leur intention de cesser, et ils seront considérés comme abonnés.

Les avis se payent *six escalins* pour la première *fois, et trois* escalins pour chaque insertion subséquente, pour chaque ligne, *payable d'avance*, ou bien une piastre par carré, pour la première insertion, et quatre escalins pour chaque insertion subséquente, lorsqu'on ne voudra payer qu'après la dernière publication.

ATTENDU que David B. Morgan s'est adressé à moi, demandant que deux obligations qu'il a souscrites comme caution, une trente et un Mai mil-huit-cent-vingt, et l'autre le vingt huitième jour de Février mil-huit-cent vingt-un, conjointement avec Charles et Porter comme shérif de la paroisse de St. Tammany, soient levées et annullées.

Avis est par le présent donné à toutes personnes intéressées, de déduire par écrit au secrétaire de l'Etat, dans le délai de 90 jours, à dater de la publication du présent avis, les raisons pour lesquelles les dites obligations et hypothèques ne seraient pas levées et annullées.

Donné sous mon signature et le sceau de l'Etat en la ville de la Nlle.-Oriéans, le (L. S.) vingt-quatrième jour de Février, mil huit cent-vingt-neuf, et la cinquante-troisième année de l'Indépendance des Etats-Unis d'Amérique. P. DERBIGNY,

Gouv. de l'Etat de la Louisiane.

Par le gouverneur,

G. A. WAGGAMAN, Secrétaire d'Etat. 28 fév.

TRESORERIE DE L'ETAT,
Nlle Orléans, 23 Février 1829,

LE public est prévenu que la collecte des taxes d'Etat imposées sur la paroisse d'Orléans pour l'année 1828, commencera le 25 Mars prochain, conformément aux lois existantes.

24 fév. [illegible]

SAVON—100 caisses Savon No. 1 de qualité supérieure, de la fabrique de Thomas Hyde et Co. en débarquement du brick *Antérica*, venant de Boston, et à vendre par

STETSON & AVERY,
12 fév. Rue Royale. No. 87.

AMIDON & CASSE.—9 Barils Amidon et 4 sacs Casse, venant d'être débarqués de la goëlette Franklin, de St. Domingue, à vendre par D. G. BORDUZAT & Co.
13 fév. No. 10 rue Royale.

CHARLES MAURIAN, Avocat, a transporté son étude dans l'appartement contigu au bureau de Messrs. Carlisle Pollock et Wm Denevit, notaires, maison de Mr. Foucher, encoignure des rues de Chartres et Conti, où il s'appliquera sérieusement aux devoirs de sa profession.

Il entreprendra en outre toute espèce de traductions Anglaises et Françaises. 18 fév.

LES Nos. 20, 9, 18, 10, sortis Samedi dernier, 24 du courant, au tirage de la Loterie de l'Eglise Catholique de St. Martin, ont fait gagner les lots suivans:

20	9	18	$6000
9	18	10	1000
18	20	10	500
10	9	20	500

10. 18—Un grand nombre de lots de 50 piastres &c.

☞ Tous ces lots ont été payés au Bureau du Directeur, à des particuliers de cette ville.

31 janv. J. B. FAGET.

AVIS AUX PLANTEURS.

Urbain Planché et Co.

AU coin des rues Poydras et de la Nouvelle Levée, faubourg Ste. Marie, chez Ruben Bush & Clark, offrent leurs services au public, pour le courtage dans toutes ses branches. Ils ont en ce moment à vendre 250 Esclaves de choix, nouvellement arrivés de la Virginie.

Aussi, 20 chevaux de tire, à vendre ou à échanger pour du sucre. 19 fév.

LE soussigné offre à vendre les articles suivans: 34 chaises Sucre blanc de la Havane; 30 boucauts et 8 sacs café vert fin et gros grain, dit Jamaïque, en débarquement de la goël. Hunter; 38 demi barils Sardines de Galice pressés, en débarquement du brick Océan.

12 fév. SERAPHIN CUCULLU.

AVIS.—Le soussigné offre à vendre à l'amiable, une goëlette de 38 tonneaux 3-4 toute neuve, ainsi que ces agrès et appareaux, excellente marcheuse et ne tirant que 5 pieds d'eau environ. Ladite goëlette est absolument bonne pour les voyages de Tampico ou des environs. De plus, deux Maisons situées dans la rue Dauphine, une grande et une petite, la petite a 4 appartemens. Une autre maison sur les Remparts, et une autre dans la rue de l'Esplanade.

Ainsi qu'une jolie propriété à l'entrée du faubourg Marigny et a bon marché. Plusieurs nègres et négresses du pays, à talents.

16 janv. JARRAU—Courtier.

TEECHES received by the ship *Shepherdess*, from Gottenburg, and for sale by M. SAMBU,
fev 5 No. 179 Chartres, opposite Jefferson

AVIS.—Toutes les personnes ayant des réclamations contre la succession de la feue Vve. Dreux sont priées de les présenter au soussigné, exécuteur testamentaire

17 mars—3 A. DREUX.

Aux amateurs de beaux Chapeaux.

Les soussignés viennent de recevoir par le paquebot France, de New-York, un assortiment de superbe CHAPEAUX de différentes qualités qu'ils offrent à vendre avec une grande quantité de Bottes, Souliers et linge fin et commun.

27 fév. MATHIEU & PINTA.
Rue de la Levée entre Conti et Bienville, N° 46.

Reçu par le navire Crescent,

VENANT du Havre, et à vendre par Mme. Vve. Dupas, encoignure des rues de Chartres et Toulouse;

Rosiers uniques ou Napoléons,
Dito triceloses,
Orangers nains,
Fruits conservés en bouteilles,
Sardines à l'huile et au beurre,
Pâtés de lièvre, truffés.

30 Janvier—4 Vve. DUPAS.

A VENDRE—Une très-belle Maison à étage avec toutes ses dépendances, située encoignure rues Royale et Toulouse, connue pour avoir anciennement la propriété de Mr. Vt. Nolté et occupée maintenant par Mr. Vignié. Cette maison est très-bien disposée pour un négociant ou un grand établissement, ayant de très-vastes magasins et salles. S'adresser pour la voir et les conditions à Mr. Z. B. Labranche, ou à Théodore Ségond, rue Toulouse No. 85.

Si d'ici au 27 Mars prochain elle n'est pas vendue à l'amiable, elle sera vendue ledit jour, à midi précis, à l'encan, à la Bourse de Hewlett, par l'entremise de Fs. Dutillet. 25 fév—3

VROUMAGE offre à vendre les articles suivans reçus par le Philetas du Havre.

[illegible] Toile écrue pour pantalon.
7 dito Coutil do. pour pantalon.
D'importations antérieures.
300 bques. Vin rouge de toutes qualités.
1500 caisses dito et blanc dito.
300 dito Prunes.
Huile d'olive, fil de Rennes, fil à voile et à laine, Champagne mousseux. bonchrétien, eau de Cologne, &c. &c. 27 fév.

LOTERIE
DE L'EGLISE CATHOLIQUE DE BATON-ROUGE.

Sixième classe pour 1829 Le tirage aura lieu le mercredi 22 avril.

GROS LOTS.

$8,000—3,000—2,500—2,000
1,600—1,140—6 de 800—6 de 400
—6 de 100—1[illegible] de 50—690 de 10
& 6072 de 5.

Montant ensemble a $10,[illegible]

Prix des Billets.

Entiers, 5 piastres; demis, 2 50; quarts 1 75: Paquets de 9 billets, 45, garantis ne pas tirer moins de 20 piastres.

On pourra se procurer des billets à 4 piastres (prix du propectus), jusqu'au 11 avril, en s'adressant au bureau des administrateurs, au coin des rues de Chartres et Bienville N°. 60.

Le tirage de la Septième classe aura lieu le Samedi 16 Mai.

Celui de la Huitième classe le Samedi 6 Juin.

Celui de la Neuvième classe le Samedi 27 Juin.

J. VIGNAUD, L. VIDAL.
20 mars. *Administrateurs.*

CINQ PIASTRES DE RECOMPENSE.

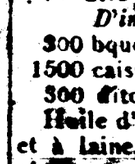

EST partie marronne le 14 courant, une négritte anglaise, nommée Emly ou Emily, âgée d'environ 12 ans de la hauteur de 4 pieds 5 pouces anglais, complexion forte; elle ne parle pas le français; elle a la lèvre supérieure très grosse, de gros yeux, le teint rougeâtre, le nez plat; elle a, en outre, une marque sur la joue droite. Elle était vêtue, lors de son départ, d'une robe blanche, une pélerine de cotonnade à raies rouge: la récompense ci-dessus sera donnée à celui qui l'amènera au soussigné, ou la fera mettre à la geole.

Les capitaines de steam-boat sont prévenus de ne point la recevoir à leurs bords, sous peine d'être poursuivis selon la rigueur des lois.

26 mars. Pro. POPULUS.

CHAPEAUX.

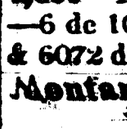

Le soussigné a reçu, par le dernier arrivage de New-York, un joli assortiment de CHAPEAUX, provenant d'une des premières fabriques du Nord, qu'il vendra à des prix très modérés.

27 mars. E. DEBERGUE.

ORDRES GENERAUX.

Quartier Général à la Nouvelle-Orléans, ce 21 Février 1829.

Les Brigadiers Généraux, commandant les différentes brigades de milices de cet Etat, ordonneront aux colonels ou officiers commandant les divers corps appartenant à leur brigade, de faire faire des rôles complets des différentes compagnies composant leurs régimens ou corps respectifs, mentionnant les noms de tous les habitans blancs de leur arrondissement depuis l'âge de 18 ans jusqu'à 45, et d'envoyer les dites listes (*muster rolls*) au quartier général d'ici au 31 Mars prochain.

Les Majors généraux commandant les trois divisions des milices de cet Etat sont chargés de veiller à l'exécution de cet ordre. Par ordre

A. PEYCHAUD, Adj.-Inspec.-Gén.

TRAITES sur la France à vendre par SERAPHIN CUCULLU. [12 fév.

MICROSCOPE SOLAIRE.

Perfectionné, de Rand.

Ce Microscope que l'on croit être supérieure à tout ce qui existe dans ce genre, sera exposé dans la salle de bale, à l'encoignure des rues d'Orléans et Bourbon, toutes les jours que le temps sera clair, depuis 10 heures du matin jusqu'à 4 heures après-midi, jusqu'à la fin de cette semaine.

☞ Soixante dix personnes en même temps forment un grand nombre, pourront jouir de ce spectacle en même temps.

PRIX D'ENTRÉE—50 cents; les enfans moitié prix. On peut se procurer des billets aux principaux Hôtels et chez les Libraires, ainsi que dans les Cafés [illegible] de la Salle. 16 mars

---

☞ Le Bureau du Directeur des *LOTERIES* des Eglises Catholiques de St. Martinville et des Natchitoches est maintenant dans la maison neuve de M. Cucullu, rue de Chartres, entre St. Louis et Conti, tout près du [illegible] de l'Encan.

4 mars. B. FAGET.

LE Tirage de la 3ème. Classe de la Loterie DE L'EGLISE CATHOLIQUE de Saint Martinville, pour l'année 1829, aura lieu à la Nlle.-Orléans, Mercredi, 15 d'Avril 1829.

18 mars. J. B. FAGET—Commissaire.

LE Tirage de la 5ème. Classe de la Loterie DE L'EGLISE CATHOLIQUE des Natchitoches, aura lieu à la Nlle.-Orléans, le Samedi 9 Mai 1829.

18 mars. J. B. FAGET—Commissaire.

UN caballero recientemente llegado en esta ciudad que posee los idiomas Ingles, Frances, Español é Italiano y que ha sido empleado en el comercio y en la diplomacia, desearia colocarse en un establecimiento de comercio, ó servir de secretario á un caballero que pasára á otro punto de la America ó á Europa.

Por informes particulares sirvanse ocurrir al Redactor de este periodico. 18 marzo.

COUR DE PAROISSE pour la paroisse et la ville de la Nouvelle-Orléans, ce 9 Mars 1829.—Présents l'honorable James Pitot, John Kohlar [illegible]

Il est ordonné que la session des propriétés du pétitionnaire soit acceptée au bénéfice de ses créanciers; et il est de plus ordonné qu'une réunion desdits créanciers ait lieu en l'office de W. Y. Lewis esq., notaire public, le 11 Avril (prochain) 1829, pour délibérer sur l'objet de ladite pétition, pendant ce temps toutes poursuites contre sa personne ou ses propriétés, sont suspendues, et il est de plus ordonné que Hilaire R. Cenas, esq. soit nommé conseil pour représenter les créanciers absens.—Je certifie ceci être l'extrait [illegible].

10 mars—2p. TH. S. KENNEDY, Greffier.

AVIS—ATTENDU que Barthelemy Montreuil s'est adressé à moi, à l'effet de lever et d'annuler les hypothèques qu'il a consenties comme principal, en sa capacité d'encanteur public pour la ville et cité de la Nouvelle-Orléans, conjointement avec Mme. Rosette Macarty, veuve de François Montreuil, le vingt sixième jour de Février 1824, sur les deux cinquièmes d'une habitation qui leur appartiennent, dans cette paroisse, environ vingt arpens au bas de la ville, et du même bord, mesurant trois arpens de face sur quarante de profondeur,

Avis est donné par le présent, à toutes personnes intéressées de déduire, par écrit, au secrétariat de l'état, dans le délai de quatre-vingt dix jours, à dater de la dernière publication du présent, les raisons pour lesquelles lesdites obligations et hypothèques ne seraient pas levées annullées.

Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, ce vingt-septième jour de Février 1829.

P. DERBIGNY,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

Par le Gouverneur, GEORGE A WAGGAMAN.
2 mars *Secrétaire d'Etat.*

AUX ARTS REUNIS.

LES grâces ont souvent du leurs plus beaux triomphes à ces cheveux artistement arrangés; les cheveux de l'objet aimé, présente toujours à l'ami, à l'amant, à l'époux sensible, de délicieux souvenirs, l'artiste habile peut les lui varier à l'infini et multiplier ainsi ses jouissances.

A. REDOUR, graveur à jour, doreur sur glace, dessinateur en cheveux &c. &c., fait sur ivoire, en cheveux et en perle, chiffres, fleurs, [illegible], saule-pleureur, urne, tombeau, et toute espèce d'allégories, grave à jour, étampe pour marquer le linge, les balles de coton, caisses et barriques, fait sur verre doré, de riches bordures pour encadrement de tableaux, ainsi que de très jolies enseignes; tresses en cheveux dans les plus nouveaux goûts, pour colier, bracelet, cordon de montre, bagues et boucles d'oreilles; fait des portraits en silhouette sur verre doré et toute espèce d'écriteaux sur papier, bois et fer blanc, pour vente et loué de maison, changement de domicile &c. le tout aux prix les plus modérés. On le trouvera tous les jours, à la Bourse, de midi à trois heures. 19 mars.

A VENDRE.

Pour du comptant ou moyennant de bons billets, à 60 jours, deux drays, en bon état, dont un extraordinairement fort et deux chevaux avec leur embouchement. On offre de chacun de ces drays avec son attelage, 60 piastres par mois.

Pour plus amples renseignemens, s'adresser au bureau de cette feuille.

26 février.

SUGAR—3000 hhds of prime Sugar on plantations above and below the city, for sale by
feb 19 J GOURLAY & CO

Ventes par le Marshal.

VENTE PAR LE MARSHAL.
Robert Lewis contre *Allison.*

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé et à moi remis par l'honorable Smith, juge-suppléant, j'exposerai en vente Vendredi 17 Avril prochain à midi, au café d'Hernandez, encoignure des rues St. Louis et Chartres, DEUX LOTS DE TERRE, savoir: Le lot No. 1 contenant 41 pieds de face à la rue Apollos, sur 120 pieds de profondeur, et le lot No. 24, a 52 pieds de face à la rue Cours des Aloïses, sur 120 pieds de profondeur faubourg Delaire—Saisis dans l'affaire ci-dessus.

16 mars. L. DAUNOY, Marshal.

Vente par le Marshal,

Le Maire, les Aldermen et habitans de la ville de la Nouvelle-Orléans.

Contre L'EMPLACEMENT N°. dix, dans l'filet N°. trente-six, faubourg Lacourse, dont le propriétaire est inconnu.

Les mêmes *contre* l'emplacement N°. sept, dans l'filet N°. trente-six, faubourg Lacourse, dont le propriétaire est inconnu.

Les mêmes *contre* l'emplacement N°. cinq, dans l'filet N°. soixante-quatorze, faubourg Lacourse, dont le propriétaire est inconnu.

Les mêmes *contre* l'emplacement N°. six, dans l'filet N°. soixante-quatorze, faubourg Lacourse, dont le propriétaire est inconnu.

Les mêmes *contre* l'emplacement N°. sept, dans l'filet N°. soixante-quatorze, dont le propriétaire est inconnu.

Les mêmes *contre* l'emplacement N°. quatre, dans l'filet, No. quatre-vingt-cinq, faubourg Lacourse, dont le propriétaire est inconnu.

EN vertu de divers writs de fieri facias, à moi adressés, par l'hon. G. Préval, juge-associé de la Cour de Cité de la Nlle.-Orléans, et rendus contre les emplacemens ci-dessus, j'exposerai en vente le Mardi septième jour d'Avril 1829, à midi, à la Bourse de Hewlett, au coin des rues de Chartres et St. Louis, les emplacemens ci-dessus énumérés.

Cette vente étant la seconde et dernière, lesdits emplacemens seront vendus au plus offrant et dernier enchérisseur, pour le prix qui sera offert, à un crédit de douze mois, avec cinq pour cent d'intérêt du jour de la vente, l'acquéreur donnant billet et sécurité sur la propriété vendue, jusqu'à parfait payement, conformément à l'acte intitulé "acte pour amender les divers actes passés pour l'organisation des Cours de cet Etat et pour d'autres objets."

23 mars L. DAUNOY, Marshal

AFIN que le Directeur puisse offrir au public pour la classe prochaine un prospectus brillant qui consistera en cent Gros Lots dignes d'être possédés, il doit nécessairement réduire le montant des petits lots, ce qui doit toujours avoir lieu dans les *Loteries du Système de Pair ou Non*, où les lots sont plus nombreux que les blancs.

Si l'on examine tout autre loterie tirée différemment, dont le plan consiste en 10,000 billets, on verra que les blancs surpassent de 2,000 le nombre des lots gagnans, à savoir: 4000 lots gagnans et 6000 blancs, et ainsi de suite où les Loteries sont plus fortes; tandis que dans le prospectus suivant les Lots Gagnans surpassent de 800 le nombre des blancs, savoir: il y a 3200 lots gagnans et seulement 4600 blancs; et comme chaque deux billets, pourvu qu'ils soient pair ou impair, sont garantis de gagner un lot, chose qui n'arrive dans aucune autre Loterie, le Directeur se flatte que la distribution splendide et avantageuse du tirage prochain, qui est de QUARANTE MILLE PIASTRES, recevra une approbation générale.

SEPTIEME CLASSE
De la Loterie
De l'Eglise Evangélique Française
Dont le Tirage aura lieu le Avril 11 1829.
D. MALCOLM—DIRECTEUR.
Système populaire de
PAIR OU NON.
6400 lots gagnans et seulement 4600 blancs.

Aucun Gros Lots n'ayant été tiré, ils sont conséquemment sujets à sortir dans ce tirage.

☞ Un paquet pourra gagner tous les gros lots.

PROSPECTUS:

1	prix	de	$6,000
1	"	"	3,000
1	"	"	2,000
1	"	"	1,800
1	"	"	1,500
1	"	"	1,200
[illegible]	"	"	1,000
[illegible]	"	"	7[illegible]
[illegible]	"	"	[illegible]
9	"	"	12[illegible]
18	"	"	[illegible]
27	"	"	[illegible]
36	"	"	25
500	"	"	10
100	"	"	7
100	"	"	5
5000	"	"	3
			8
5,400	Lots		
4,600	Blancs		
10,000	billets, à $4, est		$40,000

Les billets seront vendus au prix du prospectus, pendant les dix premiers jours.

S'adresser au
BUREAU DU DIRECTEUR,
D. Malcolm;
Rue de Chartres, No. 54, ou
Au Bureau de la Roue de Fortune,
Rue de Chartres, No. 86.

N. B. La 8e, et la 9e classe seront tirées le 8 et le 27 de Mai 1829. 24 mars

---

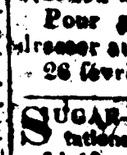

CHAPEAUX de Castor supérieurs à tout ceux arrivés précédemment à vendre en gros et en détail par le soussigné.

10 Jan. E. DEBERGUE

EN débarquement du navire [illegible] de bordeaux et à vendre par [illegible] Berduzat & Co. rue Royale N°. 10[illegible].

Une pipe vieille eau-de-vie de Cognac, et d'importations antérieures.

Gants de peau assortis, pour homme & pour femme.

Bas de soie pour femme bordés à jour

Souliers pour femme, en prunelle, [illegible]

Robes de cette paille, lithographiées.

Côte [illegible].

Papier français, assorti en diverses qualités.

Barriques de vin rouge de divers crus.

Huile en panier, vins en caisse, eau-de-vie, fruits à l'eau-de-vie et anizette en panier. [illegible] nov

---

AVIS.

ATTENDU qu'une pétition m'a été adressée par les héritiers et l'administrateur de la successión de John H. Johnson, demandant que l'obligation souscrite le vingt-troisième jour d'Août 1815, par ledit John H. Johnson, comme Juge de Paroisse pour l'ancienne Paroisse de Félicitiana, conjointement avec Robert Young et F. A. Browder, cautions, fut levée et annullée.

Avis est donné à toutes les personnes que cela peut intéresser, d'avoir à présenter, dans quatre-vingt dix jours à compter de la date de la dernière publication des présentes, au bureau du Secrétaire d'Etat, les raisons pour lesquelles lesdits engagemens ne seraient pas annullés et les hypothèques légales qui en résultent ne seraient pas levées et éteintes.

Donné à la Nouvelle-Orléans, sous ma signature et mon sceau, ce troisième jour de Janvier mil-huit cent vingt-neuf et dans la cinquante-troisième année de l'indépendance des Etats Unis d'Amérique.

P. DERBIGNY,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

Par le Gouverneur.
GEORGE A. WAGGAMAN,
20 janvier—1m *Secrétaire d'Etat.*

AVIS est donné par le présent que le soussigné a été dûment nommé curateur des biens de feu William H. Hays, décédé. En conséquence, toutes les personnes ayant des réclamations contre le dit défunt, ou contre ses biens, sont averties de se présenter de suite pour leur règlement; et toutes celles qui doivent à sa succession sont priées de remplir leurs engagemens dans le plus bref délai. JUSTIN WILLIAMS.

14 février. 5 f.

VR. ROUMAGE offre à vendre les articles suivants en débarquement des navires *Henry-Astor* et Roxelane, de Bordeaux:

Eau-de-vie en pipes 4ème. preuve (Dupuy)
Vin rouge en barriques divers crus,
Vinaigre blanc 1ère. qualité,
Vin blanc de Graves, haut Sauterne et haut Barsac, en tierçons,
Vin blanc en caisses, haut Barsac et haut Sauterne,
Do. do. 1ères. Graves par caisses de 24 bouteilles,
Vin rouge en caisses, Chateau-Margaux, St. Julien &c.
Do. do. Gruss Larose, Leoville, Chateau Lafitte par caisses de 12 bouteilles et 24 bouteilles,
Viveres conservés, tels que Sardines, au beurre et à l'huile, Framboises, Cerises, Fraises, Abricots, Coings &c
Fruits à l'eau-de-vie, Saucissons de Lyon, Prunes par 10,00 de caisse,
Liqueurs par caisses de 12 bouteilles.
Fil à voile par pelottes du 10 à 20 à la livre
Fil à seine par écheveaux,
Fil de Rennes blanc, fin,
Lignes de pêche,
Serrures fines de 4, 5, 6, 7 et 8 pouces et autres ferrements

De plus, en magasin—Vin de Champagne mousseux, 1ère. qualité de 1825, et divers autres articles. 21 nov

---

LA Société qui a existé entre A. L. Oger et Jn. Bte. Fauville Durel, sous la raison Oger & Co, est dissoute d'un consentement mutuel, à partir du 5 Janvier dernier. Les personnes à qui il serait dû, sont invitées à présenter leurs comptes dans le plus bref délai au sieur A. L. Oger, liquidateur.

Nouvelle-Orléans, 28 Février 1829.

A. L. OGER.
FAUVILLE DUREL.

Nota. Ledit sieur Oger continuera toujours le même genre d'affaires, sous la nouvelle raison.
A. OGER & Co. 20 février—3

LIBRAIRIE D'OCCASION.

HISTOIRE Universelle, depuis le commencement du monde jusqu'à nos temps actuel, cent vingt volumes in 8°, bien reliés prix $100.

Œuvres complètes de voltaire, cinquante six volumes prix, $50.

S'adresser à l'Editeur de cette feuille
26 fév.

Mairie de la Nouvelle-Orléans.

LE prix de la farine fraîche étant aujourd'hui de $8 50 le baril, d'après le tarif les boulangers devront donner pendant la semaine prochaine, TRENTE-QUATRE onces de pain pour un escalin.—Nlle. Orléans, 6 Mars 1829.

7 mars. D. PRIEUR, Maire.

VINAIGRE, HUILE de Bordeaux et Fruits à l'eau-de-vie, 2 [illegible] par
8 mars D. G. BORDUZAT, 108, rue Royale

TALLOW CANDLES—[illegible] boxes [illegible] 10 do [illegible], for sale by
D. WM. JOULEY